

République Française
Liberté, Egalité, Fraternité
Département de la Somme
Arrondissement de Montdidier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT POUR L'ANNEE 2022



SIAEP
GUERBIGNY

Délibération DCS 2022/12

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable
Séance du 16 juin 2022

Date de convocation : **02 juin 2022**
Heure de début de séance : **18h00**
Secrétaire de séance : **Xavier Ribaucourt**

L'an deux mille vingt-deux, le seize juin, les membres du Comité Syndical du S.I.A.E.P de Guerbigny se sont réunis à la salle des fêtes d'Etelfay, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARRE.

Etaient présents les membres désignés : **Mmes et Mrs :**

Philippe Fagoo ; Stéphane Delaporte; Yves Cottard ; Michel Million; Valérie Boitel ; Bruno Lengrand, Philippe Scat* ; Françoise Lefevre ; Christian Carrette ; Françoise Casier-Tilliet ; Frédéric Carpentier, Roger Delaruelle ; Marcel Chaneac; Emmanuel Alves Dos Santos ; Jean-Pierre Destombes ; Nadine Pairaud* ; Yves Gautier ; Jean-Marie Carré, Daniel Godefroy ; Benjamin Bizet ; Marceau Morel ; Yves Vieil ; Jean-Claude Gout ; Hervé Etevez, Alain Soufflet, Fabrice Beaucourt ; Xavier Ribaucourt ; Gauthier Nancelle, Jean Obry ; Eymeric Bizet ; Jean-Pierre Cozette, Jean-Luc Grimal* ; Christelle Laforet ; Jacky Massies ; Gilbert Demoen* ; Bruno Caron (*suppléant)

REPRESENTES : **Pouvoir** de Olivier Tincourt à Jean-Marie Carré, de Thomas Soufflet à Alain Soufflet, de Gérard Prouillet à Jean-Marie Carré

OBJET : Attribution du marché de réhabilitation du réservoir sur tour d'Etelfay

Vu le Code des Collectivités Territoriales

Vu le Code des Marchés Publics

Considérant la consultation en date du 11/04/22 avec réponse au 09/05/22 à 11h00.

Considérant les quatre offres reçues.

Considérant la réunion de commission d'appel d'offre du 20/05/2022 ; et l'analyse de celles-ci conformément aux critères émis dans le règlement de consultation.

Considérant la note obtenue par l'entreprise H2O Technique.

Monsieur le Président rappelle que le syndicat a déjà choisi un maître d'œuvre pour réhabiliter le réservoir sur tour d'Etelfay.

Les offres ont été analysées par la maîtrise d'œuvre, VERDI INGENIERIE.

Les conclusions du maître d'œuvre sont de retenir l'entreprise H2O Technique pour un montant de 493 035.00€ HT.

Le comité syndical après en avoir délibéré :

- APPROUVE les conclusions du rapport d'analyse de l'offre et désigne H2O Technique comme attributaire de la réhabilitation du réservoir sur tour d'Etelfay.
- AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à ce marché ;
- AUTORISE le Président à lancer la mission de maîtrise d'œuvre.

Membres en exercice :	84	Votants :	39
Présents :	36	Pour :	39
Absents :	48	Contre :	0
Pouvoir :	3	Abstention :	0

Pour extrait conforme
Le Président,
Jean-Marie CARRE



Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 16/06/2022 et transmission par voie dématérialisée le 16/06/2022.
Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication